

BULLETIN D'ADHESION 2025-2026

NOM :	Prénom :	
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Date de naissance :	Téléphone :	
Adresse e-mail :		
<u>Activité(s) choisie(s) :</u>		
Entraînement colline/stade ☐	Course/compétition ☐	Marche sportive ☐
Montant de l'adhésion pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026 est fixé à 35 Euros		
Par virement : ☐ FR76 1027 8065 1200 02030430157 (en précisant sur le libellé du virement : Inscription CAM + nom de la ou des personnes concernées)		
Les paiements par chèques doivent se faire à l'ordre de « Courir à Morières »		
Attention : Depuis le 1^{er} septembre 2024, le PPS (Parcours Prévention Santé) remplace le Certificat médical pour l'inscription à des courses à pied Le PPS est à faire sur www.pps.athle.fr et permet d'avoir une attestation valable trois mois Il est obligatoire pour les non-licenciés et pour toutes les courses à partir du 1er septembre 2024 En cas de doute, il est conseillé de réaliser un examen auprès d'un professionnel de santé J'autorise l'Association Courir à Morières à utiliser mon image pour une utilisation de promotion interne au club (résultats dans la presse, affichage, calendrier, site web ou page Facebook du club). <i>Signature</i>		

www.couriramorieres.org

Président : Christophe MOULIN

Tel : 07 60 27 19 70

Mail : cammorieres@gmail.com